ECHOS SAINT NICOLAÏTES

janvier 2018

Le mot du maire

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Enfin cette année 2017 est terminée.

Trop de chômage, trop d'accidents, trop de guerres, trop de misère, trop de maladies.

L'année 2018 sera bien meilleure, c'est mon petit doigt qui me l'a dit, et vous allez en profiter pleinement. C'est en tout cas tout le bien que je vous souhaite.

Chers amis, vous avez tout ce que l'on peut désirer sur cette terre, aussi mes vœux pour vous seront de consolider ce bonheur, de rester unis, de profiter de chaque petit moment de joie.

Que cette nouvelle année voie votre peine s'adoucir et l'espoir luire à nouveau.

Que le chemin de l'année 2018 soit parsemé d'éclats de joie, de pétales de plaisir, qu'il soit éclairé par l'étincelle de l'amour et la lueur de l'amitié.

Bonne et heureuse année 2018 !

Votre maire,
Espérance JULIEN.

Etat civil

Mariages :

Mme Irène KENNEDY et M Jean-Marie SARRAMIAC:	le 08/04/2017
Mme Marie-Josette DESPET et M Jean-Pierre CHAUVEAU:	le 12/08/2017

Naissances:

Layvin, Julien, Jean BILLARD:	le 20/01/2017
Nathan, Maël BRUGÈRE:	le 28/01/2017
Luana FERNANDES FIGUEIREDO:	le 07/03/2017
Hugo BROET:	le 20/07/2017
Hugo BROC:	le 17/10/2017
Léa SILVA MORENO:	le 23/11/2017
Maeva SILVA MORENO:	le 23/11/2017
Emma PETETIN:	le 14/12/2017

Décès :

M Marc PESNON:	le 03/08/2017
Mme Sandrine BOUGNAGUE:	le 08/09/2017
M Manuel GARCIA LA ORDEU:	le 17/11/2017
Mme Christine VINSONNEAU:	le 25/12/2017
M Claude BLASCO	le 01/01/2018

Informations communales

Travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du village

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du village ont débuté. Ils sont répartis en deux tranches: une ferme et une optionnelle.

La tranche ferme concerne la rue Garonne jusqu'à l'exutoire des eaux pluviales dans l'Auroue et la traversée du village du cours de tennis jusqu'à la croix (zones 1, 2, 3, 4 et 7). Ces travaux devraient durer de 9 à 12 mois.

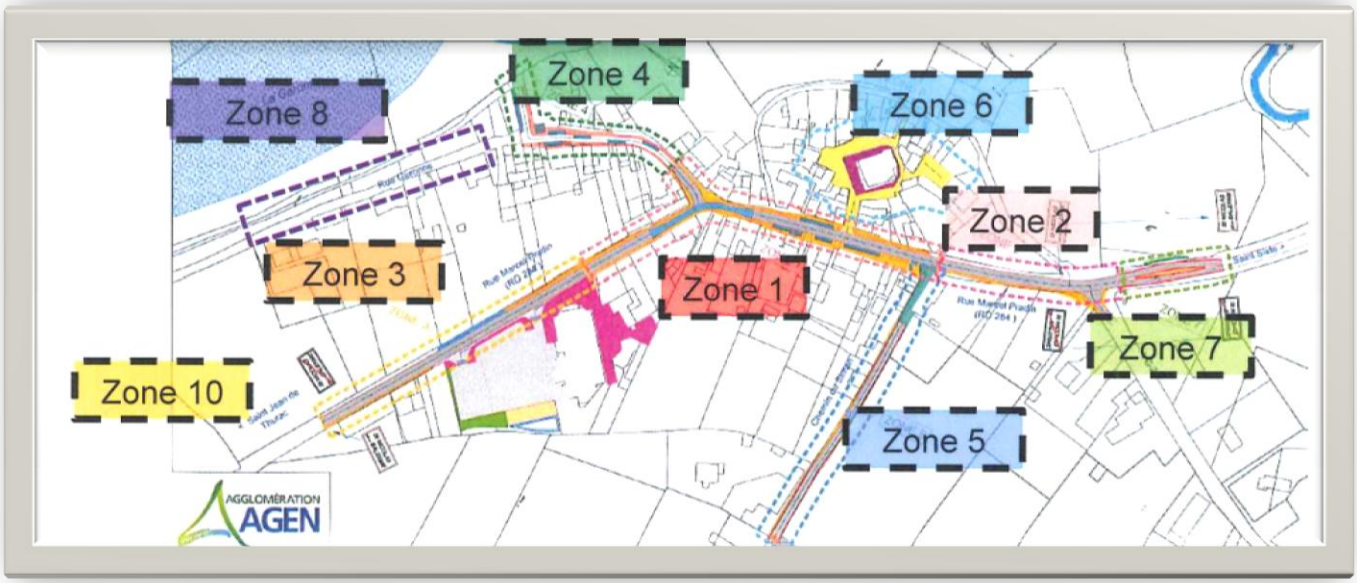

En fonction du budget communal, la tranche optionnelle pourra ensuite être réalisée entièrement ou en partie. Cette tranche optionnelle est composée de plusieurs zones: la route départementale du château Saint Philipp au cours de tennis, la place de l'église, le chemin de Siman et la suite de la rue Garonne jusqu'à la sortie sur la route départementale (zones 5, 6, 7, 8 et 10).

La décision de réalisation de la tranche optionnelle sera prise en 2018. Elle dépendra des changements qui pourraient intervenir dans l'attribution des subventions. Compte-tenu des éléments que nous avons en notre possession, notre objectif est de réaliser la totalité des travaux.

Combien vont coûter les travaux, quelle sera la part communale et comment sera-t-elle financée ?

Nota: Les coûts et les montants qui sont cités dans la suite du texte sont susceptibles d'évoluer légèrement car tout n'est pas encore définitivement arrêté.
En particulier, l'enfouissement des lignes sur la départementale côté château Saint Philipp et l'achat du terrain permettant d'aménager la sortie de la rue Garonne sur la départementale ne sont pas intégrés.

Le coût total des travaux est de 1 679 944 € HT tout compris, c'est à dire qu'il comprend les tranches ferme et optionnelle, le cout de la maîtrise d'œuvre, de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux rue Garonne et chemin de Siman.

Le tableau suivant montre la répartition des coût entre les différentes entités.

	Cout en € HT		**Agglo d'Agen**	**CD**	**Orange**	**Syndicat 47 numérique**	**commune**
Tranches fermes	915 761		332 638	235 970	0	0	347 153
Tranches optionnelles	521 291		172 122	84 880	0	0	264 989
Maîtrise d'œuvre	45 668		11 146	8 937	0	0	25 585
Sécurité	2 417		881	597	0	0	939
Eclairage public	172 778		154319	0	0	0	18 459
Enfouissement réseau	22 029		0	0	3 978	4 405	13 646
Total	**1 679 944**		**671 106**	**330 384**	**3 978**	**4 405**	**670 071**

L'agglomération d'Agen, qui est le plus gros financeur avec la commune, a à sa charge la totalité du réseau de collecte des eaux pluviales, la rue Garonne et une grande partie de l'éclairage public.

Le conseil départemental finance la bande de roulement et les bordures de trottoirs de la route départementale.

Orange et le syndicat Lot et Garonne numérique financent une partie de l'enfouissement des réseaux.

La commune prend en charge les trottoirs de la route départementale, quelques suppléments de prix rue Garonne, la place de l'église et le chemin de Siman (hors pluvial), une partie de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux, la sécurisation de la sortie de la rue Garonne sur la route départementale. Il reste donc à la charge de la commune la somme de 670 071 €.

Le financement de la part communale est résumé dans le tableau suivant:

Coût pour la commune	670 071 €
DETR (état)	238 425 €
Conseil Départemental	42 540 €
ESBTP	120 000 €
FST (agglo d'Agen)	59 480 €
Réserve sénatoriale	13 000 €
Reste à charge pour la commune	**196 926 €**

L'état par l'intermédiaire de la DETR est le plus gros financeur. L'agglomération d'Agen et le Conseil Départemental donnent également des subventions significatives.

L'entreprise ESBTP, par l'intermédiaire d'un mécénat, offre à la commune la somme de 120 000 €. Ce don, d'une importance exceptionnelle, nous permet de réduire très sensiblement la part de la contribution communale.
Nous remercions chaleureusement cette entreprise qui montre par cette action son attachement au développement de la commune.

Nous remercions également Monsieur le sénateur Henri Tandonnet qui nous attribue 13000 € sur sa réserve parlementaire.

Il restera donc à charge de la commune la somme de 196 926 € qui sera financée par les réserves communales et un emprunt.

Plan d'accessibilité

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi "handicap", place au cœur de son dispositif, l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap.

Les bâtiments municipaux principalement concernés sont la salle des fêtes, la mairie, l'église et le cimetière.

En 2017, nous avons construit le plan de mise en conformité de la salle des fêtes et de la mairie. Les travaux devraient être réalisés pour tout ou partie en 2018, en fonction des disponibilités budgétaires de la commune.

Une partie des aménagements du cimetière et de l'église sont inclus dans les travaux de rénovation du village. L'autre partie, l'intérieur de l'église et du cimetière, sera également traitée en 2019 si le budget communal le permet.

Internet

Le syndicat "Lot et Garonne numérique" a en charge le déploiement de la fibre optique dans chaque foyer du département hors zones fortement urbanisées (ancienne agglomération agenaise à 12 communes, Marmandais, Villeneuvois).

L'investissement a réaliser est très important: 130 millions d'euros sur 10 ans.

Les plannings de déploiement sont maintenant réalisés. Nous devrions être desservis par la fibre en 2021. Le réseau sera aérien en dehors du bourg et souterrain dans le village où il empruntera les gaines qui sont actuellement utilisées par les fils cuivre.

Pour permettre la distribution du réseau internet grâce à la fibre, il faut que chaque foyer ait une adresse propre et distincte. Cette opération s'appelle "l'adressage".
Pour cela il faudra que chaque route de la commune soit baptisée. En dehors du bourg, la numérotation correspondra à la distance en mètres du foyer par rapport à un point fixe qui pourra être l'église ou la mairie.

Cet adressage facilitera également le travail des livreurs qui parfois perdent beaucoup de temps à trouver leur destinataire.

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

L'eau est le principal agent d'extinction des incendies utilisé par les sapeurs-pompiers.
Lors des interventions de secours, la proximité d'un point d'alimentation en eau par rapport au lieu du sinistre, sa signalisation, son maintien en bon état de fonctionnement concourent à réduire les délais d'extinction et permettent de sauvegarder des vies humaines, protéger des biens et l'environnement.

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI) identifiés à cette fin.

En sus de son pouvoir de police générale, non transférable, le maire est chargé de la police administrative spéciale de la DECI et doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre.

Les points d'eau incendie doivent être prioritairement des poteaux incendie piqués sur le réseau d'eau potable. Or, à Saint Nicolas, ce réseau est trop faible pour alimenter avec le débit souhaité les poteaux que nous pourrions installer. Même le poteau déjà installé dans le village n'a qu'un débit de 45 m3/h alors qu'il faudrait avoir 60 m3/h. Dans notre cas, puisque l'installation de poteaux incendie n'est pas possible, Il faudra mettre en place des "bâches souples" (photo) qui permettront de disposer de réserves d'eau de 30 ou 60 m3 dans différents endroits de la commune.

Travaux de voirie réalisés en 2017

En 2017, les travaux suivants ont été réalisés:

- élagage de 10 platanes route de Sauveterre au niveau du chateau Saint Philipp,
- reprofilage de la dernière partie de la route de Sans à Berty,
- pose d'un enduit d'usure sur la première partie de la route de Sans à Berty,
- pose d'un enduit d'usure sur la route de Viadaillan à Labrune,
- pose d'un enduit d'usure sur la route de Caudecoste à Saint Sixte,

Travaux de voirie prévus en 2018

En 2018, les travaux suivants sont prévus:

- élagage des 10 derniers platanes route de Sauveterre,
- pose d'un enduit d'usure sur la dernière partie de la route de Sans à Berty.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'Agglomération d'Agen est un EPCI qui rassemble aujourd'hui 31 communes.

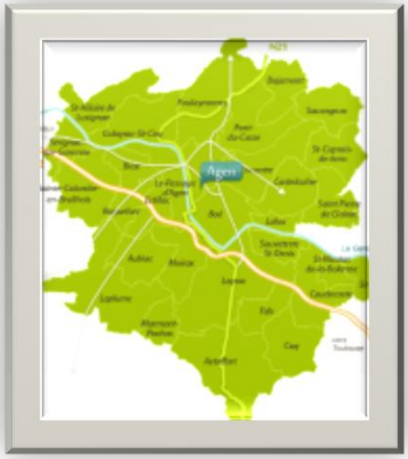

L'Agglomération d'Agen a lancé la procédure de révision du PLUi le 26 septembre 2013. Le choix a été fait d'intégrer au PLUi le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Elle a entre temps intégré les communes de Castelculier et Saint Pierre de Clairac le 14 janvier 2016.

Finalement, le PLUi à 31 communes a été adopté le 22 juin 2017 et est entré en vigueur le 3 août 2017.

Les documents qui constituent le PLUi (carte de zonage et règlement de chaque zone entre autres) sont consultables facilement sur le site internet de la commune à la rubrique "au quotidien / urbanisme / PLU communal".

Ces implantations sont requises pour l'obtention des nouveaux permis de construire depuis l'été dernier. Les zones qui seront équipées en premier seront donc les nouvelles zones constructibles définies dans le PLUi. Nous poursuivront ensuite le "maillage" de la commune en fonction des ressources budgétaires disponibles.

Ouverture d'un cabinet d'infirmières libérales

Sandrine Rocchietti s'associe à Marie-Pierre Monestes pour ouvrir un cabinet d'infirmières libérales à Layrac et à Saint Nicolas.

Vous pouvez d'ores et déjà la joindre au 06 86 56 57 93.

C'est une excellente nouvelle pour la commune. Cela va permettre d'enrichir et de compléter l'offre de services et de soins à domicile déjà présents sur la commune avec le "jardin d'Aloïs" et "la main tendue".

Manifestations à venir:

- loto de l'APE : le dimanche 21 janvier
- loto du 3ème âge: le dimanche 25 mars
- fête du village: les 25, 26 et 27 mai
- feu de la saint Jean: le vendredi 22 juin
- loto du 3ème âge: le dimanche 23 septembre
- fête de la pomme: le dimanche 30 septembre
- fête de la Saint Nicolas: le samedi 8 décembre
- Belotes de la société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte tous les mercredis à 21h00 à la salle des fêtes.

Vie des associations

Association des Parents d'Elèves (APE) des 3 bords de Garonne

L'association des Parents d'élèves organise tout au long de l'année des actions pour aider au financement de projets et sorties scolaire pour les enfants des écoles de St Sixte, St Nicolas de la Balerme et Sauveterre Saint Denis.

Tout au long de l'année scolaire, nous lançons une opération de récupération de tout type de ferraille. La revente de ces métaux nous aidera à participer au financement du voyage scolaire de nos enfants ainsi qu'aux sorties et évènements qui auront lieu tout au long de l'année (noël, carnaval, kermesse...).

Nous avons participé au marché de Noël de Saint Nicolas de la Balerme avec un stand de gateaux, chataignes au feu de bois, vente de sapins, concours de dessin et venue du Père Noël.

Evènements à venir au 1er semestre 2018:

- 21 Janvier : loto des Ecoles à Saint Nicolas de la Balerme à 14 heures.
- 10 Février : Carnaval à Saint Sixte. Défilé tous déguisés avec un char fabriqué avec les enfants et un goûter sera offert.

VENEZ NOMBREUX !!!

Le nouveau bureau de l'association est composé de la façon suivante:

- Présidente : Judith Cousin 06.76.80.12.91
- Présidente adjointe : Sabine Daviot
- Trésorière : Sophie Hernandez
- Trésorière adjointe : Stéphanie Creton
- Secrétaire : Aurore Barros
- Secrétaire adjointe : Agnès Blondel

Rejoignez nous sur Facebook.

https://www.facebook.com/associationdesparentsdelevesdes3bordsdegaronne/

Ecoles de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre

Le mardi 12 décembre s'est déroulé le marché de Noël des écoles. Il a eu lieu cette année à l'école de Sauveterre-St-Denis. Les élèves avaient confectionné des sablés, des chocolats, et réalisé toutes sortes de décorations de Noël: objets à suspendre au sapin, centres de table, photophores, plateaux…

Le vendredi 15 décembre, les élèves des trois écoles ont assisté au spectacle de Noël à la salle des fêtes de St Nicolas de la Balerme. Ce spectacle, intitulé « Le Noël enchanté du Yetou », a été offert par l'association « Les Amis du RPI » et a ravi les enfants !
Le Père Noël est ensuite venu leur rendre visite et a offert des cadeaux aux quatre classes.
Pour finir, l'Association des Parents d'Elèves leur a offert le goûter.

Merci pour les enfants !

Club des aînés, "La Causette" de Saint Nicolas et Saint Sixte

Samedi 16 Décembre, plus d'une centaine de personnes a participé au repas concocté par "La Table en Brulhois", délicieux comme d'habitude. Celui-ci a fait suite à l'Assemblée générale où ont été présentés les différents rapports financier, moral et d'activités.

"La Causette" maintient toujours son rythme de croisière: petits et grands lotos, concours de belote interclubs du canton font partie des activités pérennes. A cela se sont ajoutés "Noel en cirque" à Valence d'Agen, la marche de la convivialité à Nérac, la guinguette à Caudecoste et la visite du site de construction de l'Airbus A380 et du musée Aéroscopia à Toulouse.

Le dixième "grand voyage " du club nous a conduits dans le golfe du Morbihan à Sarzeau où un accueil chaleureux nous fût réservé .Quiberon, Vannes, Auray, la "Côte sauvage", les musées du cidre et de la resistance, les alignements mystérieux de Carnac, la Trinité -sur- mer.... Le programme fût chargé et donna satisfaction à tous.

Pour Juin 2018, le voyage sera moins éloigné puisque Port-Leucate sera notre point d'attache et que nous découvrirons la Côte Vermeille.

Pétanque

Un bon départ pour la pétanque.

Suite à l'assemblée générale de l'amicale de pétanque de Saint Nicolas du 18 novembre dernier, les membres du bureau remercient toutes les personnes présentes d'avoir renouvelé leur confiance dans l'équipe mise en place l'année précédente.

Nos priorités sont toujours, et plus que jamais, le développement du club, le recrutement de jeunes, dans un esprit de convivialité et de camaraderie.

Le montant de la cotisation reste inchangé, soit 30 € pour les licenciés et 15 € pour les membres.

Le bilan des 2 concours est très positif, les participants ont appréciés la convivialité et la bonne humeur et se disent prêt à revenir.
Les 2 prochaines dates sont d'ores et déjà programmées: concours doublettes le samedi 26 mai 2018 lors de la fête du village te le samedi 21 juillet 2018.

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre (Contact: 06 25 73 56 03).

Tous les membres du bureau vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI)

Toute l'équipe du RPI souhaite vous présenter leurs vœux pour cette année 2018 !

Nous tenons à remercier l'implication de toutes les personnes qui jouent un rôle de près comme de loin dans le bon fonctionnement de l'association. Il faut souligner que tous, bénévoles, enseignants, personnel du RPI et des communes, membre du bureau et les maires des trois communes de St Nicolas de la Balerme, de St Sixte et de Sauveterre St Denis, travaillons dans le seul but de transmettre à nos enfants de la joie dans l'apprentissage et la découverte.

L'accueil, l'accompagnement et le bien-être des enfants sont les priorités du RPI.

L'année 2017 a été une année difficile pour le RPI.

Notre Association a dû faire face à plusieurs problèmes de gestion. Le logiciel de facturation a connu son déclin cette année, ce qui a engendré beaucoup de retards et d'erreurs sur les factures. Nous tenons une fois de plus à nous excuser auprès des parents pour le désagrément.

Le départ de certains membres du bureau va nous insiter à organiser une assemblée générale en ce début d'année. Toute personne souhaitant rejoindre l'association est bienvenue.

La cantine propose et confectionne toujours des plats élaborés sur place. Le steak haché frite n'étant pas préconisé à tous les repas, notre personnel de cuisine attache une grande importance à la diversité et à la fraicheur des menus et ceux, malgré des coûts de plus en plus compliqués à tenir.
Le « circuit court » est maintenant bien en place. Les fruits et les légumes de certains de nos producteurs locaux, dont la qualité n'a pas d'égal, arrivent donc dans les assiettes de nos enfants.
Le centre de loisirs et la garderie restent très dynamiques. La grande imagination, la compétence et l'investissement de notre personnel encadrant permettent une grande diversité des jeux et des activités.

M. LEJEUNE Guillaume
Président du RPI

Des nouvelles du centre de loisirs

Après un été des plus festifs et ponctué par la décoration du radeau du comité d'animation à l'occasion de la fête du fleuve, l'ALSH a repris les mercredis en journée complète.

En effet, les mairie et le RPI en accord avec les enseignants ont repris le rythme de la semaine des 4 jours d'où l'ouverture des mercredis de 07h30 à 18h30.

Laurent avec son équipe (Sonia, Nathalie et Betty) s'emploient à trouver des idées nouvelles afin de satisfaire les enfants:

- septembre s'inspirait de la nature avec la fabrication d'une maison à insectes et du traditionnel "nettoyons la nature" qui suit la fête de la pomme.

- octobre était placé sous le signe de la prévention du cancer du sein (octobre rose) avec la confection d'un bouquet floral à thème dans la mairie et de mobiles dans le centre de loisirs. Une visite à la cave de Donzac avec Laurent Delpech a ponctué ce mois.

- novembre: une journée au CIP de Golfech lors de la semaine de la science a débuté un mois de novembre très animé. Les vacances de Toussaint ont suivi:

Halloween, une sortie au marché de Valence d'Agen ainsi qu'une journée à "royal kids" ont complété ces vacances en plus des activités manuelles et d'un échange avec les résidants du jardin d'Aloïs.

- décembre: pour terminer l'année, Noël était bien entendu le thème incontournable du mois. La décoration et les activités manuelles ont animé les mercredis. Une sortie au marché de Noël de Valence d'Agen suivi d'un repas au Mac Donald's est venue clôturer une fin d'année riche en sorties et animations.

Le début de l'année se poursuivra sur différents thèmes.

En attendant, toute l'équipe d'animation vous souhaite ses meilleurs vœux 2018.

Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte

De nombreuses compagnies de perdreaux, soit sauvages soit issues des lâchers d'été, ont pu être observées sur le terrain. Il y avait moins de champs de maïs que d'habitude et les autres récoltes ont été ramassées de bonne heures à cause de l'été chaud et sec. Les compagnies de perdreaux pouvaient voir arriver les chasseurs de loin, ce qui leur a permis de bien se défendre. Il reste donc encore beaucoup d'oiseaux pour l'année prochaine.

Pour améliorer la survie des oiseaux en hiver et améliorer la reproduction de printemps, les chasseurs ont aménagé le territoire en disposant une quinzaine d'agrainoirs qui seront régulièrement alimentés en blé. Les oiseaux trouveront ainsi plus facilement la nourriture qui leur manque parfois, surtout en hiver.

Le lièvre qui se portait si bien se porte maintenant très mal. La faute à une épidémie foudroyante qui est due au développement d'un virus.
Deux maladies mortelles de type hémorragique sont apparues chez les lièvres et les lapins dans les années 80. Appelées EBHS (European Brown Hare Syndrome / Syndrôme du lièvre brun d'Europe) chez les lièvres et VHD ou RHD (Rabbit Haemorrhagic Disease / Maladie hémorragique du lapin) chez le lapin, elles sont dues à deux virus de la famille des calicivirus : EBHSV chez les lièvres et RHDV chez le lapin. Dans notre région, ces virus ont provoqué des mortalités importantes chez le lapin sauvage, réduisant drastiquement les population en s'ajoutant à la myxomatose, mais très peu chez le lièvre.

En 2010, un variant du RHDV, appelé RHDV2, a émergé et s'est largement propagé dans les populations de lapins. Il a provoqué également des mortalités importantes dans les élevages et les populations sauvages de lapin de garenne.
Alors que le RHDV était spécifique au lapin de garenne, le RHDV2 est capable d'infecter les lièvres et de décimer les populations. En 2016, nous savions que la commune de Layrac était touchée mais nous n'avions pas constaté de cas sur notre territoire. En 2017, il est clair que le virus est présent. Nos populations sont en forte baisse et des mesures de protection seront sans doute à prendre si cette épidémie se confirme.
Les populations de lapins semblent rester stables mais à un niveau relativement bas.
Rappelons que ces virus ne sont pas transmissibles à l'homme.

La population de chevreuil reste stable, ce qui est l'objectif qui nous est assigné par les autorités préfectorales. Le prélèvement de 7 chevreuils par saison pour notre société de chasse permet de maintenir le cheptel à son niveau actuel.

Comité d'animation

Les membres du Comité D'animations vous remercient pour votre participation à toutes les Fêtes organisées en 2017.

Dernière animation née et qui devrait perdurée : Participation en radeau à Garonne en Fête

Ils étaient en pleine forme au départ…

Et à l'arrivée aussi

Les rendez-vous pour 2018:

- Les 25 - 26 - 27 mai : Fête du Village
- Le vendredi 22 juin : Feu de St Jean
- Le samedi 1 septembre : Participation à "Garonne en Fête" organisée par l'Agglo.
- Le dimanche 30 septembre : Fête de la Pomme et du Goût
- Le samedi 8 décembre : Fête de la Saint Nicolas avec une soirée "Théâtre"

Tous les membres du Comité d'Animations vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Informations diverses

La main tendue

Nous avons réalisé en 2017 des enquêtes de satisfaction pour évaluer notre service à domicile et le portage de repas à domicile en liaison froide.

Le service à domicile satisfait pleinement nos usagers:

- 91% trouvent que le prise en compte de la demande a été rapide ou très rapide,
- 100% pensent que le temps d'attente avant la première intervention est court ou très court,
- 96% trouvent que la qualité d'intervention, le respect de l'intimité, la qualité d'écoute et la discrétion sont satisfaisants ou très satisfaisants.

Un seul bémol, les responsables ne rendent pas suffisamment visite aux usagers. Nous nous attacherons à corriger ce manque en 2018.

A la question "**recommanderiez vous l'association à votre entourage ?", 100% des usagers répondent oui,** ce qui pour l'association et l'ensemble de son personnel est un encouragement à poursuivre le travail entrepris en améliorant en permanence la qualité de nos interventions.

Le portage de repas à fait également l'objet d'une enquête concernant la qualité et le service des repas:

66% des usagers pensent que la qualité des différents plats proposés est satisfaisante ou très satisfaisante,
100% trouvent que la quantité est satisfaisante ou très satisfaisante,
85% trouvent les menus variés.

la qualité des repas peut toujours être améliorée. Nous travaillons avec l'association "les amis du RPI" qui confectionnent les repas pour prendre en compte les améliorations qui ont été suggérées par les usagers qui ont répondu à l'enquête.

Concernant le service des repas:
les repas arrivent à heures régulières dans 100% des cas, seul 7% des usagers ont rencontré des difficultés de livraison.
100% des usagers pensent que le personnel est satisfaisant ou très satisfaisant,
96% des usagers trouvent que la transmission des informations (menus, factures...) est satisfaisante.

La crèche de Caudecoste, qui est notre autre domaine d'activité, n'a pas fait l'objet d'une enquête formelle, mais les retours que les parents nous font directement sont très positifs.
Cette crèche est la plupart du temps complète, ce qui montre que d'une part il existe bien un besoin de garde d'enfants sur le territoire, et que d'autre part le service proposé par le personnel est de qualité.

La perte des contrats aidés, auxquels nous faisions largement appel, va nous pénaliser car, bien entendu, les aides que nous obtenions grâce à ces contrats nous permettaient de maintenir nos prix de service au plus bas.

Si la situation n'évolue pas, nous serons amené à réviser nos tarifs à un niveau qui nous permettra de rééquilibrer nos comptes.

La loi d'orientation budgétaire, elle, n'évolue pas. La règlementation sur le crédit d'impôt pour l'emploi de service à domicile est maintenue. Chacun bénéficie d'un crédit d'impôt de 50% des frais engagés **même si l'on ne paye pas d'impôts.** Dans ce cas, l'administration fiscale remboursera par chèque le montant concerné.
Cette mesure permet de proposer un prix d'intervention à domicile net d'environ 10€ de l'heure.

Le crédit d'impôts s'applique également à la partie "livraison" du portage de repas. Le prix du repas net est donc de 7€, livré à domicile chaque jour.

Si vous avez un besoin ponctuel ou permanent de service à domicile avec ou sans prise en charge par l'APA ou une mutuelle (entretien du logement, toilettes, aides aux repas, gardes d'enfants à domicile), un besoin de repas ou de garde d'enfant en crèche : N'hésitez pas à vous renseigner à notre bureau de Saint Nicolas.

Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page facebook "una st nicolas".

L'accueil de jour, le jardin d'Aloïs

Comme chaque année, il nous tient à cœur de vous donner des nouvelles de notre établissement.
Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore : « Le jardin d'Aloïs » est un accueil de jour situé sur la commune de Saint Nicolas de la Balerme qui permet d'accueillir pour une ou plusieurs journées par semaine des personnes de plus de 60 ans atteintes ou non d'une maladie neurovégétative, afin de préserver leur autonomie et d'offrir aux aidants familiaux un soutien et un temps de répit.

Des activités y sont proposées et organisées par une équipe de professionnels composée : d'une AMP, d'une maitresse de maison, d'une psychologue, de deux infirmières ainsi que d'aides-soignants.

La qualité de l'accompagnement nous permet d'être au plus proche des résidents et de leur famille.

Nous tenions à remercier le centre de loisirs de Saint Nicolas de la Balerme pour l'enthousiasme dont l'équipe fait preuve lors des activités partagées dans le cadre des échanges intergénérationnels, ainsi que Mr Magné et ses adhérents pour leur participation à nos lotos.

Le Jardin d'Aloïs est maintenant connecté, son site internet : jardinalois.com est actif depuis le mois de septembre.

Le jardin d'Aloïs vous remercie toutes et tous du soutien apporté à la structure et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Baptiste CHAUVEAU met dans le mille

C’est un peu par hasard que Baptiste découvre la discipline d’arc classique au club de Boé. Sous le regard de son entraîneur Anthony Rigault, il prend vite ses marques et participe à sa première compétition en avril 2010.

Deux saisons plus tard, le voilà sélectionné pour le championnat de France extérieur à Amiens d’où il rentre avec une prometteuse 8ème place individuelle et un titre de champion de France par équipe.

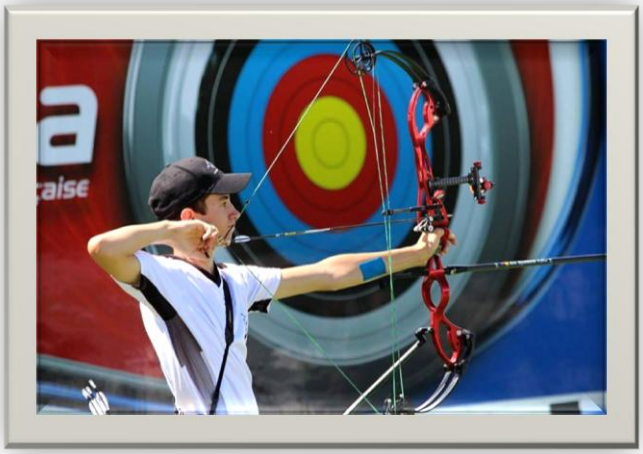

S'ensuit une séparation compliquée pour Baptiste avec son entraîneur Anthony, qui part satisfaire de nouveaux projets professionnels dans la région de Poitiers. Malgré cela, le jeune lot et garonnais surmonte cette épreuve et étoffe son palmarès avec un titre de champion de France en salle à Vittel, un titre de champion de France de tir en campagne en Essonne ainsi qu'une médaille d'argent en extérieur à St Avertin (37).

La saison 2014 est compromise par une blessure à l'épaule qui l’écarte des terrains près d’un an. Petit à petit il reprend l'entrainement avec un arc à poulies sous l’œil de François Peyronnet qui a évolué en équipe de France par équipe. Il le conseille et l'accompagne avec son papa sur les compétitions.

Baptiste découvre une nouvelle arme et une nouvelle technique qui préserve son épaule, les appréhensions disparaissent. Ces nouvelles sensations lui redonnent confiance et il retrouve rapidement les pas de tir en compétitions locales, avant de remonter sur le podium national, avec une médaille d’or en tir en campagne à Bessan en Savoie.

Fin 2016, le jeune aquitain prend la décision de se licencier dans le club de la Flèche Pictave près de Poitiers pour rejoindre des archers à poulies, notamment Dominique Genet, membre de l'équipe de France. L'objectif de Baptiste est de faire partie de l'équipe de DNAP, objectif qui se concrétise en juin lors de la première étape de ce tournoi qui se joue en 3 manches. L'équipe termine 3ème du championnat de France d’arc à poulies.

Autre événement et pas des moindres, Baptiste intègre le collectif jeunes arc à poulies mis en place par la Fédération Française sous l'égide de Benoît Binon et Sébastien Brasseur, dont le but est de former les jeunes espoirs hexagonaux aux prémices du sport à haut niveau. Cette expérience lui ouvre les portes du CREPS de Dijon, puis de L’INSEP de Paris, pour des stages en compagnie d’une dizaine de cadets et juniors français.

Lors de la saison 2107, il décroche 3 podiums : Vice champion de France en salle à Nîmes, battu par le vice champion d'Europe (Nicolas Girard), champion de France de tir en campagne en Côtes d'Armor le 14 juillet ainsi qu’un titre de champion de France en extérieur à 50 mètres à Vichy les 29 et 30 juillet. En finale il bat le vice champion d'Europe qui était champion de France en titre.

Malgré ce parcours exemplaire, Baptiste garde les pieds sur terre et sait que rien n’est jamais acquis car l’arc à poulies est l’arme au score parfait, qui exige un entraînement régulier et rigoureux ainsi qu’une détermination et un mental d'acier. Baptiste fait preuve de beaucoup d'humilité et continue à viser juste.

2018: une nouvelle saison avec des titres nationaux à défendre, et peut être de nouveaux titres européens, voire internationaux à décrocher...

Que de nouveaux projets pour ce petit prodige d’à peine 16 ans et ses 5 titres de champion de France, de vice champion de France qui voit déjà très grand.

Souhaitons lui bonne chance pour le prochain championnat de France, les 24 et 25 février à Vittel !!!

Meilleurs Vœux
2018
Saint-Nicolas-de-la-Balerme